ID: 974-219740073-20210119-DL19012021\_5-DE

# DEPARTEMENT DE LA REUNION

### VILLE DU PORT



Nombre de conseillers	
en exercice	: 39

# A l'ouverture de la séance Nombre de présents : 31 Nombre de représentés : 06 Nombre de votants : 37

### **OBJET**

Affaire nº 2021-005

EXAMEN DES COMPTES
ET DE LA GESTION
DE LA COMMUNE DE LE PORT
PAR LA CHAMBRE REGIONALE
DES COMPTES DE LA REUNION
EXERCICES 2015 ET SUIVANTS

# **NOTA**: le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal a été faite le 13 janvier 2021 et affichée le 13 janvier 2021.
- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le : 2 7 JAN 2021



Olivier HOARA

# EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

# Séance du mardi 19 janvier 2021

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le mardi dix-neuf janvier, le Conseil Municipal de Le Port s'est réuni au Complexe Sportif Municipal, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

<u>Secrétaire de séance</u>: Mme Annick Le Toullec 1ère adjointe.

**<u>Étaient présents</u>**: M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick Le Toullec 1ère adjointe, M. Bernard Robert 4ème adjoint, M. Wilfrid Cerveaux 6ème adjoint, Mme Mémouna Patel 7ème adjointe, M. Mihidoiri Ali 8ème adjoint, M. Guy Pernic 10ème adjoint, Mme Catherine Gossard 11ème adjointe, M. Jean-Paul Babef, M. Franck Jacques Antoine, M. Henry Hippolyte, M. Jean-Max Nages, Mme Claudette Clain Maillot, M. Fayzal Ahmed Vali, Mme Danila Bègue, Mme Brigitte Laurestant, M. Zakaria Ali, M. Jean-Claude Adois, Mme Sophie Tsiavia, M. Patrice Payet, Mme Garicia Latra Abélard, Mme Véronique Bassonville, M. Didier Amachalla, Mme Honorine Lavielle, Mme Barbara Saminadin, Mme Aurélie Testan, M. Sergio Erapa, Mme Firose Gador, M. Bertrand Fruteau, Mme Annie Mourgaye, Mme Valérie Auber.

Absents représentés: M. Armand Mouniata 2ème adjoint (par M. Jean-Max Nages), Mme Jasmine Béton 3ème adjointe (par Mme Aurélie Testan), Mme Karine Mounien 5ème adjointe (par Mme Honorine Lavielle), Mme Bibi-Fatima Anli 9ème adjointe (par M. Jean-Paul Babef), M. Alain Iafar (par Mme Sophie Tsiavia), Mme Paméla Trécasse (par M. Henry Hippolyte).

Arrivée(s) en cours de séance : M. Mihidoiri Ali 8ème adjoint à 17h28.

Départ(s) en cours de séance : M. Sergio Erapa à 18h42.
Absents: Mme Gilda Bréda, M. Patrice Casimir.

ID: 974-219740073-20210119-DL19012021\_5-DE

Affiché le 28/01/2021

Affaire n°2021-005

# EXAMEN DES COMPTES ET DE LA GESTION DE LA COMMUNE DE LE PORT PAR LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES DE LA REUNION **EXERCICES 2015 ET SUIVANTS**

### LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des juridictions financières, notamment ses articles L 243-4 à L. 243-8,

### Considérant:

- Que la Chambre Régionale des Comptes de La Réunion a ouvert le 18 novembre 2019 un contrôle de la gestion de la Commune de Le Port pour les exercices 2015 et suivants,
- Qu'après avoir entendu et examiné les réponses du Maire de Le Port, la Chambre Régionale des Comptes a arrêté ses observations définitives le 27 octobre 2020,
- Qu'à l'issue de ce contrôle, la Chambre Régionale des Comptes a transmis un rapport d'observations définitives à la Ville le 2 novembre 2020, reçu en Mairie le 4 novembre suivant.
- Que le rapport d'observations définitives, intégrant les réponses du Maire de Le Port a été communiqué à la Ville le 7 décembre 2020,
- Que ledit rapport a été transmis aux Conseillers municipaux le 13 janvier 2021 en vue de sa présentation et sa mise en débat par l'assemblée délibérante lors de la séance du Conseil municipal du 19 janvier suivant,

Vu le rapport présenté en séance le 19 janvier 2021 relatif à l'examen des comptes et de la gestion de la commune de Le Port par la Chambre régionale des comptes de La Réunion concernant les exercices 2015 et suivants,

Après avoir délibéré,

### PREND ACTE

Article 1 : du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes de La Réunion sur la gestion de la Commune de Le Port concernant les exercices 2015 et suivants, intégrant les réponses du Maire de Le Port;

Article 2 : de la présentation du rapport et du débat qui s'est tenu en séance sur les observations de la Chambre Régionale des Comptes.

> POUR EXTRAIT CONFORME LE/MAIRE

> > Olivier HOARAU